

SOUSCRIPTEUR & ASSURÉ(E)*	CO-SOUSCRIPTEUR & CO-ASSURÉ(E)*
Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>
Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>
Contrat : <input type="checkbox"/> PRIVATE VIE <input type="checkbox"/> PRIVATE CAPI	Numéro* (sauf en cas de souscription) : <input style="width: 90%;" type="text"/>

* Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte.

Dans le cadre de son Contrat, le souscripteur/ adhérent a la possibilité d'investir tout ou partie de son épargne sur le support en Unités de Compte (ci-après dénommé le « Support ») constituée du Titre de créance complexe TRIO 2015 dont le code ISIN est FR0011274877, selon les conditions décrites ci-après, dans le présent document. Avant d'investir sur le Support, le souscripteur/ adhérent s'est assuré, grâce aux informations et conseil adaptés, délivrés par son conseiller, qu'il a bien compris la nature du Support et les risques afférents, et notamment les situations pouvant entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du contrat d'assurance, émis par la Société Générale.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'assureur avant le 19 septembre 2012 à 16h00. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 3 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat soit fixé au-delà du 10 juillet 2015.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'ai indiquée sur mon Bulletin de souscription/d'adhésion.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000€.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du contrat au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires ou sur le support Fonds en Euros présents au contrat à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le support Fonds en Euros présents au contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'**il peut perdre la totalité de son investissement**.

La valeur du Support : - peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le souscripteur peut **perdre la totalité de son investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0.50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. LES EFFETS DE LA SIGNATURE DE CETTE DEMANDE

J'accepte les conditions d'investissement sur le Support et ai bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je reconnais avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- de la version finale des « modalités indicatives des titres »
- de la brochure d'information

Je peux consulter la documentation de TRIO 2015 sur le site : <http://prospectus.socgen.com>

Je déclare avoir été clairement informé(e) qu'en investissant sur des unités de compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'ai souscrites.

Les informations recueillies dans le cadre de votre souscription sont destinées et transmises à SPIRICA et/ou à ses partenaires et sont nécessaires pour le traitement et la gestion de votre dossier. La loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée vous donne un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à toute information personnelle vous concernant et qui figurerait sur tout fichier destiné à SPIRICA et/ou à ses partenaires. Ces droits peuvent être exercés directement auprès de SPIRICA à l'adresse suivante : SPIRICA - 50-56 rue de la Procession - 75724 Paris Cedex 15.

Fait à : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Signature(s) du	
Le : <input style="width: 20%;" type="text"/> / <input style="width: 20%;" type="text"/> / <input style="width: 20%;" type="text"/>	Souscripteur <i>précédée(s) de la mention manuscrite « lu et approuvé »</i>	Co-souscripteur
Référence Conseiller : <input style="width: 90%;" type="text"/>		
Nom, Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>		

Original : SPIRICA – 2^{ème} exemplaire : Distributeur – 3^{ème} exemplaire : Conseiller – 4^{ème} exemplaire : Souscripteur(s)
 Réf : NORTIA TRIO 2015 – SPK072012